

**Liste des documents à fournir pour toute inscription
(celle-ci sera à rendre avec le dossier d'inscription)**

- La fiche d'inscription (Recto-Verso)
- 1 photo d'identité
- 1 Certificat Médical mention « non contre-indication à la pratique de l'escrime » et éventuellement « non contre-indication à la pratique de l'escrime dans la catégorie immédiatement supérieure »
 - Ou l'attestation de réponse à l'auto-questionnaire de santé cerfa 15699 (pour ceux qui ont fourni un C.M. l'année précédente).
 - Ou le certificat médical d'absence de contre-indication spécifique à la catégorie vétéran.

Certificat médical obligatoire dès la 3ème séance pour les nouveaux adhérents

- Memento d'assurance 2020-2021 rempli et signé (Bienvenue à la FFE)
- Chèque de caution en cas de location (300€ tenue complète + épée, 100€ veste et masque pour la catégorie M7)

Cotisation (La première cotisation est toujours la plus élevée) :

- pré-inscription - 10 %

Réductions famille nombreuse / étudiants

- 25 % sur la cotisation pour le 2ème membre de la famille ou pour les étudiants sur présentation de la carte étudiant
- 50 % sur la cotisation pour le 3ème membre de la famille
- gratuit à partir du 4ème
- Parrainage 20€ Coupons U ARS -50 % sur la cotisation + licence sur présentation justificatif ARS

Options possibles

- Passeport compétition (seulement à partir de M15 et obligatoire pour la pratique de la compétition 6€)
- Location de matériel
- Assurance (non, option o à 0.20€ ou option licence + à 1.70€)

(Vous avez la possibilité de souscrire ou non à l'assurance de la fédération française d'escrime. Celle-ci présente 2 niveaux de garantie : l'option o et licence +. Les garanties assurances sont précisées sur le memento assurance)

Paiement (inscription et paiement avant le 15 octobre)

- par chèque en une fois
- par chèque en 3 fois

(à établir à l'ordre du **Cercle d'escrime de Boulazac** en datant les trois chèques de la date du jour de l'inscription, les 3 chèques étant débités en octobre, janvier et avril).

Le CERFA 15699 ainsi que le règlement intérieur du club sont disponible sur notre site internet : <http://cercle-escrime-boulazac.fr/>

CATÉGORIES ET MONTANT DE LA COTISATION SAISON 2020/2021

M5 (2016/17) - M7 (2014/15) – M9 (2012/13) – M11 (2010/11) – M13 (2008/09) – M15 (2006/07) - M17(2004/05) – M20(2002/03) – Séniors (1982/2000) – Vétérans (1981 et avant)

CATÉGORIE	Montant cotisation « hors assurance »			Montant de la location annuelle du matériel <i>Une caution (non encaissée) sera exigée au moment de l'inscription. L'équipement devra être rendu en bon état et lavé au plus tard le 30 juin. Dans le cas contraire, la caution sera encaissée.</i>
	Licence	Cotisation Club	Total à payer	
ESCRIME SPORTIVE – SABRE LASER DE COMBAT (17 ans et plus)				
M5	25	90	115	Mise à disposition gratuite d'une chasuble
M7	25	120	145	Mise à disposition gratuite veste et masque
M9	44	120	164	20€ (gratuit la 1ère année)
M11 – M13	59	170	229	20€ (gratuit la 1ère année)
M15	59	170	229	40€ (gratuit la 1ère année) ou 10€/pièce – épée 30€
M17 à vétérans	59	190	249	40€ (gratuit la 1ère année) ou 10€/pièce –épée ou Sabre Laser 30€
ESCRIME DE SPECTACLE				
Mousquetaires 8 ans	44	100	144	
Mousquetaires → 14 ans	59	100	159	
Adultes (15 ans et +)				
Lundi uniquement	59	130	189	
Mercredi Soir uniquement	59	65	124	
Lundi et mercredi Soir	59	170	229	
AUTRES				
Remise en forme	59	110	169	

